



TERRITORIAUX VILLE DE NANTES, C.C.A.S. ET S.M.A.N.O.

COS : Augmentation de la subvention = + de prestations

SUBVENTION DES EMPLOYEURS

Les agents attendent une offre plus importante des prestations loisirs culture. La CGT en a pleinement conscience. Il est donc important de soutenir la position CGT qui continue de revendiquer la prise en charge des frais de personnels du COS soit 14 postes.

Sur les 8 500 agents salariés dans nos collectivités respectives, cela représente une goutte d'eau mais sur le budget du COS, cela représenterait une augmentation de 17 % et donc autant de prestations en plus.

Durant ce mandat, la CGT a œuvré pour améliorer les prestations ce qui répondait bien aux besoins des ouvriers droit au vu du succès recueilli. L'augmentation de la subvention permettrait d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Dans le contexte actuel, il n'y a pas de marge de manœuvre. Le principe de diminuer une prestation pour en maintenir ou en créer une autre ne peut perdurer.

OFFRE CULTURE ET LOISIRS

La CGT défend les valeurs de solidarité, de conditions de travail, elle revendique le droit aux vacances pour tous. Elle ne s'octroie pas le droit de choisir à votre place. Le tourisme social, l'accès aux spectacles vivants et les voyages solidaires traduisent notamment ces revendications, tout en restant ouverte à toute évolution.

Avec un budget "Culture et Loisirs" consolidé, nous pourrions vous proposer un large choix, pour que chacun puisse se reconnaître dans la programmation.

RETRAITÉS

Les retraité(e)s ont aussi le droit d'avoir accès à la culture et aux loisirs sans contre partie aucune. Ce droit leur est notamment ouvert par l'ancienneté acquise au sein de la collectivité et par le fruit des luttes qu'ils ont menées et dont aujourd'hui chacun peut bénéficier.

Le COS, c'est l'affaire de tous !